

Servants d'autel

Comment initier les servants à la Liturgie des Heures ?

Victor BENZ, responsable des servants d'autel du diocèse de Metz

Les servants d'autel sont familiers de la messe, des sacrements, de la pratique de l'adoration eucharistique... sans doute un peu moins de la Prière des Heures.

« *Quelle drôle d'idée ? Ce sont les prêtres et les religieux qui prient le bréviaire !* » ai-je déjà entendu...

Regardons de près ce que nous disent les textes de la réforme liturgique :

Le chant de louange qui résonne éternellement au ciel et que Jésus Christ, souverain prêtre, a introduit dans cette terre d'exil, a toujours été continué par l'Église au cours des siècles, avec constance et fidélité, dans la merveilleuse variété de ses formes. [...] L'Office étant la prière du Peuple de Dieu tout entier, il a été disposé de telle manière que puissent y participer non seulement les clercs mais aussi les religieux et les laïcs. En introduisant diverses formes de célébration, on a voulu répondre aux exigences particulières de personnes de diverses catégories, et la prière peut être adaptée à la condition et à la vocation des différentes communautés qui célèbrent la Liturgie des Heures. ⁽¹⁾

La prière chrétienne est avant tout la prière de toute la communauté humaine que le Christ rassemble. ⁽²⁾

Nous devons en conclure que la Prière des Heures est bel et bien la prière de toute l'Église. Mais serait-il pertinent de la proposer à des servants d'autel ? L'expérience que j'en ai fait personnellement avec plusieurs groupes d'enfants et adolescents lors de temps de formation, de recollection ou de pèlerinage me permet d'affirmer que oui !

Se joindre au chant de la communauté qui accueille paraît assez naturel, mais il est étonnant de constater que les jeunes ont cette faculté d'entrer dans une dynamique de prière qui leur est peu familière. Après une phase plutôt auditive, les gestes, attitudes et postures les engagent à prendre leur place, d'abord modestement puis de manière plus autonome. Les psalmodies finissent par entrer dans la tête pour laisser jaillir les psaumes, dans un jeu de réponses mutuelles entre deux chœurs, et ainsi faire l'expérience d'une Parole de Dieu qui se donne à l'homme et qui la rend à Dieu.

Les mots ne sont pas les nôtres, ils nous libèrent de l'exercice intellectuel de formuler des phrases. Il n'y a qu'à se laisser porter comme le Christ nous l'a enseigné. D'ailleurs, n'aurions nous pas à méditer sur cette parole qu'Il prononça sur la croix : « *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* » (Ps 22, 2) ? Jésus prie un psaume ! Quand il s'adresse à Dieu, ne dit-il pas « Père » ? Nous aussi, en priant les psaumes, nous faisons nôtres les cris de joie et de détresse, les chants de fête et le silence du deuil de l'humanité toute entière.

Cette première expérience dans une communauté religieuse peut rejillir des semaines, des mois plus tard, quand l'un se souvient d'une mélodie, l'autre en recherche le texte et que la Parole de Dieu resurgit comme une anamnèse. C'est vrai, nous ne comprenons pas tout, car la Parole de Dieu n'épuise pas les mots et c'est ainsi qu'elle nous parle de génération en génération.



OBERBRONN, formation des servants d'autel 2014

- (1) Début de la Constitution apostolique *Laudis Canticum* promulguant l'Office Divin restauré par décret du 2^e Concile du Vatican.
- (2) Vatican II, *Sacrosanctum Concilium*, Constitution sur la Liturgie, n°83.

